

Elections européennes : douze critères de vote

Article rédigé par *Décryptage*, le 07 juin 2004

Comment voter le 13 juin ? Les évêques représentants les conférences épiscopales catholiques des États membres de l'Union européenne (Comece) proposent douze critères de vote "basés sur l'Évangile et l'enseignement social de l'Église" pour évaluer les positions des candidats.

Entre le 10 et le 13 juin 2004, les électeurs des 25 États membres de l'Union européenne vont élire 732 députés. Cette élection sera le plus grand scrutin démocratique jamais organisé dans le monde occidental. " Il est utile de rappeler, soulignent les évêques, que l'accession de dix nouveaux États membres, le 1er mai dernier, signifie que notre continent a enfin surmonté la division héritée des accords de Yalta. "

Pourquoi voter aux élections européennes ? La réponse des évêques de la Comece est sans nuance : " Notre participation aux élections européennes relève à la fois de notre intérêt et de notre devoir moral. [...] Le prochain Parlement européen abordera des problèmes qui nous préoccupent tous aujourd'hui et qui auront un impact sur les générations futures. Par conséquent, les élections européennes ne doivent pas être considérées comme un test de popularité pour nos gouvernements nationaux. Nous encourageons les catholiques, ainsi que les électeurs de toutes les confessions, à s'informer soigneusement sur les candidats et les programmes des partis politiques et d'opérer leur choix en fonction de ce qu'ils promettent de faire en tant que députés européens au cours des cinq prochaines années. "

Du respect de la vie (premier principe) à la reconnaissance " ouverte et inclusive à l'héritage chrétien de l'Europe dans le préambule du futur traité ", les évêques identifient douze problèmes " qui se posent à l'occasion de cette élection, ainsi que les questions que nous devrions poser aux candidats ". Cette sélection de critères paraîtra novatrice à de nombreux catholiques, notamment dans l'Ouest-européen, où le message politique de l'Église a beaucoup perdu en lisibilité. Même si la philosophie politique des principes évoqués par les évêques européens demeure assez discrète et pour tout dire faible (il s'agit ici d'évoquer des questions pour faire réfléchir), l'essentiel est rappelé dans la ligne de la Note doctrinale à propos de l'engagement et du comportement des catholiques dans la vie politique (" Note Ratzinger ", novembre 2002).

Voici la liste des douze critères proposés par les évêques européens :

1- Le respect de la vie

En tant que chrétiens, nous estimons que la vie humaine est sacrée et inviolable, depuis la conception jusqu'à la mort naturelle. Bien que le Parlement européen ne soit pas compétent pour légiférer sur des questions telles que l'avortement et l'euthanasie, veillera-t-il au respect de la vie humaine à tous les stades et le garantira-t-il dans le cadre du financement de la recherche scientifique ?

2- La protection de la Création

Le Parlement européen exerce une influence déterminante sur la législation pour la protection de notre environnement naturel, la prévention de la pollution et la préservation de la santé publique. Les futurs députés européens veilleront-ils à ce qu'une telle législation préserve le monde que Dieu a créé pour nous et pour les générations futures, au lieu de servir des objectifs à court terme ?

3- Le bien commun

Face à une structure démographique en mutation et aux pressions de la mondialisation, notre modèle social, qui est basé sur une croissance économique durable et sur la solidarité avec les plus faibles et les plus pauvres, s'avère plus important que jamais. Comment le prochain Parlement réalisera-t-il l'équilibre entre les réformes nécessaires et ces valeurs essentielles ?

4- Le soutien à la famille

La législation communautaire a un effet indirect mais significatif sur beaucoup d'aspects de la vie de famille. Pour la plupart des Européens, la famille est la principale source de sécurité, de stabilité, d'éducation et de bien-être. Comment les députés européens réaliseront-ils l'équilibre entre le respect de la diversité et le soutien à la famille fondée sur le mariage en tant que composante de base de la société ?

5- Éducation, culture et jeunesse

Le développement économique et social se fondera de plus en plus sur la connaissance. Il est donc fondamental que l'Union place la personne au centre des systèmes d'éducation et de formation. Les futurs députés vont-ils promouvoir le droit des parents au libre choix du parcours éducatif de leurs enfants, sans discrimination économique et selon leurs convictions éducatives, en appuyant l'action des États membres ?

6- L'accueil des étrangers

Jésus Christ a montré l'exemple quant à la manière d'accueillir les étrangers dans notre société. A mesure que l'Union développe des politiques communes concernant l'asile et l'immigration, le nouveau Parlement poursuivra-t-il dans la voie tracée par son prédécesseur, afin de garantir un traitement humain et équitable pour les réfugiés et les migrants ?

7- La paix, la sécurité et la liberté

Dans un monde accaparé par la peur du terrorisme, les députés européens se prononceront-ils en faveur de politiques qui font la part des choses entre le besoin de sécurité et le respect de la dignité humaine ainsi que des droits de l'homme? Encourageront-ils des actions qui attaquent à la racine les causes du terrorisme et favoriseront-ils la résolution pacifique des conflits ainsi que le respect du droit

international?

8- La justice pour les pauvres du monde entier

Les politiques de l'Union européenne dans les domaines du développement et du commerce international ont un effet direct sur les conditions de vie des gens les plus pauvres de la planète. Comment le prochain Parlement s'assurera-t-il que l'UE met en œuvre ce que l'Eglise appelle " l'option préférentielle pour les pauvres " et respecte la dignité des gens dans les pays en développement ?

9- L'honnêteté dans la vie publique

L'une des attributions les plus importantes du Parlement européen est le contrôle budgétaire de la Commission européenne et des autres organismes de l'Union. Quels efforts les futurs députés entreprendront-ils afin de respecter un code de conduite éthique et de garantir l'honnêteté, la transparence et la probité tant au sein de leurs propres rangs que dans le reste du système communautaire ?

10- L'unité dans la diversité par la subsidiarité

Le Parlement européen est la fois l'expression de l'unité et de la diversité de l'Union. Comment ses membres favoriseront-ils le développement d'une véritable démocratie européenne, tout en respectant simultanément la diversité sociale, culturelle et politique de l'Union ainsi que le principe de subsidiarité ?

11- Le dialogue avec les religions

Le besoin de dialogue entre les religions, les institutions politiques et la société civile s'avère plus évident que jamais. Que fera le nouveau Parlement afin d'engager un dialogue qui reconnaisse l'identité spécifique et la contribution des communautés religieuses à la société dans son ensemble?

12- Notre héritage chrétien

Une des premières tâches du Parlement européen sera sans doute l'adoption d'une recommandation sur le nouveau Traité constitutionnel de l'Union européenne. Nous profitons de cette occasion pour renouveler

notre engagement à promouvoir les valeurs établies dans la Constitution et pour rappeler la proposition que nous avons faite avec d'autres églises en faveur d'une référence ouverte et inclusive à l'héritage chrétien de l'Europe dans le préambule.

Josef Homeyer, président, évêque de Hildesheim, Allemagne

Adrianus van Luyn S.D.B., vice-président, évêque de Rotterdam, Pays-Bas

Hippolyte Simon, vice-président, Archevêque de Clermont, France

John Crowley, évêque de Middlesbrough, Angleterre et Galles

Jozef De Kesel, évêque auxiliaire de Bruxelles-Mälines, Belgique

Joseph Duffy, évêque de Clogher, Irlande

Teodoro de Faria, évêque de Funchal, Portugal

Fernand Franck, archevêque de Luxembourg

Egon Kapellari, évêque de Graz-Seckau, Autriche

William Kenney C.P., évêque auxiliaire de Stockholm, Suède

Václav Malý, évêque auxiliaire de Prague, République tchèque

Joseph Mercieca, archevêque de Malte

Giuseppe Merisi, évêque auxiliaire de Milan, Italie

Peter A. Moran, évêque de Aberdeen, Ecosse

Henryk Muszynski, archevêque de Gniezno, Pologne

Frantisek Rábek, évêque des Forces armées, Slovaquie

Ioannes Spiteris, archevêque de Corfou, Grèce

Anton Stres C.M., évêque auxiliaire de Maribor, Slovénie

András Veres, évêque auxiliaire de Eger, Hongrie

Elías Yanez Álvarez, archevêque de Zaragoza, Espagne

Pour en savoir plus :

[Le texte complet de la déclaration de la Comece \(pdf\)](#)

>

>